






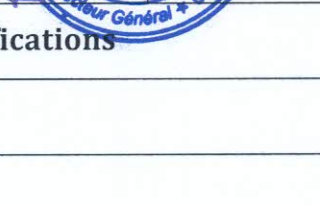


AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE DU BURKINA FASO
NATIONAL CIVIL AVIATION AGENCY OF BURKINA FASO


**BROCHURE D'INFORMATION LICENCES DU PERSONNEL
AERONAUTIQUE**

Mars 2019

	BROCHURE D'INFORMATION	POR03-BRO-01-A
	PEL	Date : 01/03/2019
		Page 2 sur 41


MAITRISE DU DOCUMENT				
Rôle	Fonction	Nom	Visa	Date
Rédacteur	Groupe d'experts	Karim TAPSOBA		01/03/2019
Vérificateur	Equipe de pilotage	Hassane Ibrahim KONE		01/02/2019
		Lucie ZEBE/TRAORE		01/02/2019
		Alidou SINARE		01/02/2019
Approbateur	Directeur Général	Azakaria TRAORE		01/03/2019
Historique des modifications				
Version	Date	Justifications		
A	01/03/2019	Création		

- Version électronique
 - DTA
 - DEA
 - DANAS
 - DAFC
 - IGQSS
 - Toutes les cellules
 - CT et CM
- Version papier
- Bibliothèque

	BROCHURE D'INFORMATION	POR03-BRO-01-A
	PEL	Date : 01/03/2019
		Page 3 sur 41

LISTE DES PAGES EFFECTIVES


Chapitre	Page	N° Édition	Date Édition	N° Amendement	Date Amendement
PG	1	00	Mars 2019	00	Mars 2019
MD	2	00	Mars 2019	00	Mars 2019
LPE	3	00	Mars 2019	00	Mars 2019
LA	4	00	Mars 2019	00	Mars 2019
LR	5	00	Mars 2019	00	Mars 2019
LD	6	00	Mars 2019	00	Mars 2019
TM	7	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 1	12	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 2	12	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 3	13	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 4	16	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 5	22	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 6	31	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 7	35	00	Mars 2019	00	Mars 2019
Chapitre 8	37	00	Mars 2019	00	Mars 2019

	BROCHURE D'INFORMATION	POR03-BRO-01-A
	PEL	Date : 01/03/2019
		Page 5 sur 41

LISTE DES RÉFÉRENCES

La convention relative à l'aviation civile internationale signée à Chicago le 07 décembre 1944;

- Les annexes à cette convention notamment l'annexe 1
- Le document 7192 manuel de formation
- Le document 9379 manuel de procédures pour l'instauration et la gestion d'un système national de délivrance des licences du personnel;
- Le document 9401 manuel sur la création et le fonctionnement des centres de formation aéronautique;
- Toute autre référence réglementaire.

	BROCHURE D'INFORMATION	POR03-BRO-01-A
	PEL	Date : 01/03/2019
		Page 6 sur 41

LISTE DE DIFFUSION

N° de copie	Sigle	Destinataires	Format
01	DG	Directeur Général	E
02	IGQSS	Inspection Gestion Qualité Sécurité Sureté	E
03	DANAS	Direction des Aéroports, de la Navigation Aérienne et de la sureté	E
04	DEA	Direction de l'Exploitation des Aéronefs	E
00	CID	Cellule Informatique et documentation	P/E
N00	TI	Tout Inspecteur	E

Observations:

P = Version Papier

E = Version Electronique

N00 = Numéro de la version neutre pour large diffusion 00= version original

**TABLE DES MATIERES**

PAGE DE GARDE	1
MAITRISE DU DOCUMENT	2
LISTE DES PAGES EFFECTIVES	3
LISTE DES MENDEMENT	4
LISTE DES REFERENCES.....	5
LISTE DE DIFFUSION	6
TABLE DES MATIERES	7
CHAPITRE 1 : ELEVE PILOTE	12
Carte d'élève pilote stagiaire	12
Dossier à fournir pour la délivrance de la carte d'élève pilote stagiaire.....	12
Dossier à fournir pour de renouvellement de la carte d'élève pilote stagiaire... ..	12
1.2 Dossier à fournir pour l'obtention de du brevet de pilote prive avion :	12
CHAPITRE 2 : PILOTE PRIVE	12
Conditions à remplir pour présenter l'examen pratique	12
Dossier à fournir pour la délivrance de la licence	13
CHAPITRE 3 : QUALIFICATIONS DE CLASSE ET DE TYPE ET QUALIFICATIONS DE VOL AUX INSTRUMENTS DES EQUIPAGES DE CONDUITE.....	13
Dossier à fournir pour l'obtention d'une qualification de classe ou de type	13
Prorogation d'une qualification de classe ou de type – avion.....	14
Dossier à fournir la prorogation d'une qualification de classe monopilote monomoteur.....	14
Dossier à fournir pour la prorogation d'une qualification de classe multimoteurs ou d'une qualification de type.....	14
Dossier à fournir pour la prorogation d'une qualification de type – hélicoptère	14
Dossier à fournir pour le renouvellement d'une qualification	15
Qualification de vol aux instruments pour les catégories aéronef à sustentation motorisée, avion, dirigeable et hélicoptère.....	15
Dossier à fournir pour l'obtention d'une qualification de vol aux instruments.....	15
Dossier à fournir pour la prorogation de la qualification de vol aux instruments pour	



les catégories aéronef à sustentation motorisée, avion, dirigeable et hélicoptère

.....15

Dossier à fournir pour le renouvellement de la qualification de vol aux instruments pour les catégories aéronef à sustentation motorisée, avion, dirigeable et hélicoptère.....16

CHAPITRE 4 : VALIDATION ET CONVERSION DE LICENCES ETRANGERES.....16

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de pilote16

Conversion de licence de pilote17

Dossier à fournir pour la conversion d'une licence étrangère de pilote en licence de pilote privé Burkinabé17

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère PPL/IR, CPL, CPL/IR et ATPL, antérieurement validée au Burkina Faso 18

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de technicien de maintenance d'aéronefs (TMA)18

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère de technicien de maintenance d'aéronefs.....19

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère d'agent technique d'exploitation (ATE)19

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère d'agent technique d'exploitation.....20

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne.....20

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne.....20

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de membre d'équipage de cabine (MEC).....20

Dossier à fournir pour la conversion des licences de membre d'équipage de cabine 21

Dossier à fournir pour la conversion de titres militaires en titres civils par la prise en compte de l'expérience militaire (pilote/technicien de maintenance).....21

CHAPITRE 5 : LICENCES ET QUALIFICATIONS DU PERSONNEL AUTRES QUE LES PILOTES.....22

Licences de technicien de maintenance d'aéronef (TMA) 22



Dossier à fournir pour la délivrance de la licence de TMA	22
Dossier à fournir pour le renouvellement de la licence TMA et qualifications associées	23
Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère (TMA).....	23
Dossier à fournir pour la Conversion de licence étrangère TMA	23
Dossier à fournir pour la délivrance de licence de TMA et qualification associée sur la base de l'expérience militaire	24
Licences d'agent technique d'exploitation (ATE)	25
Dossier à fournir pour la délivrance de licence ATE	25
Dossier à fournir pour le renouvellement de la licence d'ATE	25
Dossiers à fournir pour la validation de licence étrangère d'ATE	25
Dossiers à fournir pour la conversion de licence étrangère d'ATE	26
Dossier à fournir pour la délivrance de la qualification d'instructeur/Examinateur d'Agent Technique d'Exploitation (ATE).....	26
Dossier à fournir pour la prorogation/renouvellement d'une autorisation d'instructeur/examinateur d'ATE	26
5.3 CARTE D'ELEVE CONTROLEUR DE LA CIRCULATION AERIENNE	26
5.3.1 Dossier à fournir pour la délivrance de la carte d'élève contrôleur de la circulation aérienne	26
Licence de contrôleur de la circulation aérienne (ATC).....	27
Dossiers à fournir pour la délivrance de licence d'ATC	27
Dossier à fournir pour la prorogation de la licence d'ATC	27
Dossier à fournir pour le renouvellement de la licence et qualifications ATC	28
Validation de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne.....	28
Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne (ATC).....	28
Dossier à fournir pour la délivrance initiale d'une qualification d'instructeur de contrôleur de la circulation aérienne	28
Dossiers à fournir pour la prorogation / le renouvellement d'une qualification d'instructeur de contrôleur de la circulation aérienne.....	29



Dossiers à fournir pour la délivrance initiale d'une autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne29

Dossiers à fournir pour la Prorogation / le renouvellement d'une autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne 29

LICENCE DE MEMBRE D'EQUIPAGE DE CABINE (CCM) 30

Dossier à fournir pour la délivrance d'une licence CCM 30

Dossiers à fournir pour le renouvellement de la licence (CCM).....30

Dossier à fournir pour la délivrance d' une qualification d'instructeur de membre d'équipage de cabine30

Dossier à fournir pour la prorogation/renouvellement de la qualification d'instructeur de membre d'équipage de cabine 31

CHAPITRE 6 : QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR.....31

Instructeur de vol (FI)..... 31

Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification d'instructeur de vol .31

Dossier à fournir pour la prorogation d'une qualification FI 32

Dossier à fournir pour le renouvellement d' une qualification FI.....32

Instructeur de qualification de type (TRI).....32

Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification TRI.....32

Dossier à fournir pour une prorogation d'une qualification TRI(A)32

Dossier à fournir pour une prorogation d'une qualification TRI(H).....33

Dossier à fournir pour le renouvellement d' une qualification TRI.....33

Instructeur de qualification de classe cri33

Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification d'instructeur de qualification de classe pour avions monomoteurs/multimoteurs33

Dossier à fournir pour la prorogation/renouvellement d' une qualification d'instructeur de qualification de classe 33

Instructeur de qualification de vol aux instruments IRI 34

Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification IRI.....34

Dossier à fournir pour la prorogation/ le renouvellement d'une qualification IRI34

.....34

Instructeur sur entraîneur synthétique de vol SFI34



Dossier à fournir pour la délivrance de la qualification d'instructeur sur entraîneur synthétique de vol	34
Dossiers à fournir pour la prorogation d'un SFI	34
Dossiers à fournir pour le renouvellement d'un SFI.....	35
CHAPITRE 7 : AUTORISATION D'EXAMINATEUR.....	35
Dossier à fournir pour la délivrance d'une autorisation d'examineur de pilote.....	35
Dossier à fournir pour la prorogation d'une autorisation d'examineur de pilote	35
Dossier à fournir pour le renouvellement d'une autorisation d'examineur de pilote.....	36
Dossier a fournir pour la délivrance d'une autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne	36
Dossier à fournir pour la prorogation / renouvellement d'une autorisation de contrôleur de la circulation aérienne.....	36
Dossier a fournir pour la délivrance d'une autorisation d'examineur de membre d'équipage de cabine	36
Dossier a fournir pour la prorogation / re nouvellement d'une autorisation d'examineur de membre d'équipage de cabine	37
CHAPITRE 8 : AGREMENT D'ORGANISME DE FORMATION AERONAUTIQUE.	37
LISTE DES FORMULAIRES.....	40



CHAPITRE 1 : ELEVE PILOTE

Carte d'élève pilote stagiaire

Dossier à fournir pour la délivrance de la carte d'élève pilote stagiaire:

- le formulaire de demande de délivrance de carte d'élève pilote dûment renseigné ;
- une attestation médicale de classes 1 ou 2 en état de validité;
- une photocopie d'une pièce d'identité officielle ;
- une photocopie de la fiche d'inscription ou de la carte de membre de l'aéroclub ou de l'organisme d'appartenance ;
- une (1) photo d'identité récente ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- les frais afférant à la délivrance de la carte d'élève pilote stagiaire;

Dossier à fournir pour de renouvellement de la carte d'élève pilote stagiaire

La carte d'élève pilote stagiaire n'est pas renouvelable.

A l'expiration de la carte d'élève pilote, le postulant doit présenter une nouvelle demande.

En plus du dossier exigé en 1.1.1), le postulant doit joindre sa précédente carte d'élève pilote.

1.2 Dossier à fournir pour l'obtention de du brevet de pilote privé avion :

- une attestation de formation théorique délivrée par un aéroclub ou un organisme de formation agréé ;
- le certificat de réussite à l'examen théorique de brevet de pilote privé.

CHAPITRE 2 : PILOTE PRIVE

Conditions à remplir pour présenter l'examen pratique :

- avoir 17 ans révolus
- détenir un certificat d'aptitude théorique de brevet de pilote privé valide ;



- avoir accompli au moins 40 heures de vol, ou 35 heures si celles-ci ont été accomplies dans le cadre d' un cours de formation homologuée (présenter le carnet de vol ou document équivalent) ;
- une carte de stagiaire de pilote privé ;
- une pièce d'identité officielle ;
- le formulaire de demande de carte de stagiaire dûment renseigné ;
- détenir une attestation médicale de classe 2 en cours de validité.

Dossier à fournir pour la délivrance de la licence :

- le formulaire de demande de licence, dûment renseigné ;
- le certificat d'aptitude physique et mentale de classe 1 ou 2;
- le résultat de l'examen pratique en vol;
- le carnet de vol individuel ou d'autres documents portant sur l'expérience ou la formation mentionnée sur le formulaire de demande ;
- une (1) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la délivrance de la licence de Pilote Privé.

CHAPITRE 3 : QUALIFICATIONS DE CLASSE ET DE TYPE ET QUALIFICATIONS DE VOL AUX INSTRUMENTS DES EQUIPAGES DE CONDUITE**Dossier à fournir pour l'obtention d'une qualification de classe ou de type :**

- une attestation de formation délivrée par un organisme agréé et/ou dont le programme de formation est approuvé par l'ANAC ;
- l'attestation de réussite à l'examen théorique afférent à la qualification ;
- le formulaires de demande de qualification de type ou de classe dûment renseigné, justifiant que l'intéressé a passé avec succès l'examen pratique dans les 6 mois qui suivent le début du cours de formation relatif à la qualification de classe ou de type, et dans les 6 mois qui précèdent l'introduction de la demande de délivrance d'une qualification de classe ou de type ;
- les frais afférant à l'apposition de la qualification de classe ou de type.

**Prorogation d'une qualification de classe ou de type – avion****Dossier à fournir la prorogation d'une qualification de classe monopilote monomoteur:**

- le formulaires de demande de prorogation de qualification de type ou de classe dûment renseigné par un examinateur désigné ANAC, au cours des 3 mois précédant la date d'expiration de la qualification; ou
- avoir accompli 12 heures de vol dans la classe pertinente, au cours des 12 mois qui précèdent la date d'expiration de la qualification (présenter le carnet de vol ou document équivalent).
- les frais afférant à la prorogation de la qualification de classe monopilote monomoteur.

Dossier à fournir pour la prorogation d'une qualification de classe multimoteurs ou d'une qualification de type :

- Le rapport de contrôle de compétences satisfaisant dans la classe ou le type d'avion concerné ou dans un FSTD représentant cette classe ou ce type, dans les 3 mois qui précèdent directement la date d'expiration de la qualification et ;
 - le carnet de vol ou document équivalent ;
- les frais afférant à la prorogation de la qualification de classe multipilotes (avion) ou de la qualification de type (avion).

Dossier à fournir pour la prorogation d'une qualification de type – hélicoptère

- le rapport de contrôle de compétences satisfaisant dans la classe concernée sous supervision d'un examinateur, au cours des 3 mois précédant la date d'expiration de la qualification ; ou
- avoir accompli 12 heures de vol dans la classe pertinente, au cours des 12 mois qui précèdent la date d'expiration de la qualification ;
- le carnet de vol ou document équivalent ;
- les frais afférant à la prorogation de la qualification de type (hélicoptère).

**Dossier à fournir pour le renouvellement d'une qualification.**

- le rapport du réentraînement décidé par l'ANAC dans un organisme de formation agréé ;
- l'attestation de réussite au test de compétences requis ;
- CRM/FH (si applicable)
- les frais afférant au renouvellement de la qualification.

Qualification de vol aux instruments pour les catégories aéronef à sustentation motorisée, avion, dirigeable et hélicoptère**Dossier à fournir pour l'obtention d'une qualification de vol aux instruments**

- le formulaire de demande de qualification de vol aux instruments dûment renseigné ;
- l'attestation de formation délivrée par un organisme agréé et/ou dont le programme de formation est approuvé par l'ANAC ;
- une pièce d'identité ou passeport en état de validité ;
- une (01) photo d'identité récente ;
- l'attestation de réussite à l'examen théorique afférent à la qualification ;
- le justificatif de l'accomplissement d'un contrôle de compétence ;
- les copies des deux (02) dernières pages du carnet de vol dûment arrêté sur présentation dudit carnet ;
- les frais afférant à la qualification de classe ou de type requise. .

Dossier à fournir pour la prorogation de la qualification de vol aux instruments pour les catégories aéronef à sustentation motorisée, avion, dirigeable et hélicoptère :

- le formulaire de demande de prorogation de la qualification de vol aux instruments dûment renseigné ;
- une pièce d'identité ou passeport en état de validité ;
- une (01) photo d'identité récente ;
- le justificatif de l'accomplissement d'un contrôle de compétence ;



- les copies des deux (02) dernières pages du carnet de vol dûment arrêté sur présentation dudit carnet ;
- les frais afférant à la qualification de classe ou de type requise.

Dossier à fournir pour le renouvellement de la qualification de vol aux instruments pour les catégories aéronef à sustentation motorisée, avion, dirigeable et hélicoptère :

- le formulaire de demande de renouvellement de la qualification de vol aux instruments dûment renseigné ;
- une attestation de remise délivrée par un organisme agréé et/ou dont le programme de formation est approuvé par l'ANAC ou les copies des pages du carnet de vol dûment arrêté justifiant l'entraînement sur présentation dudit carnet;
- le justificatif de l'accomplissement d'un contrôle de compétence ;
- les frais afférant à la qualification de classe ou de type requise.

CHAPITRE 4 : VALIDATION ET CONVERSION DE LICENCES ETRANGERES

Les demandes de conversions de licences avec la mention English proficiency apposée sur la licence est considéré comme le niveau 4 OACI en anglais au Burkina Faso.

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de pilote :

- le formulaire de demande de validation d'une licence étrangère de pilote dûment renseigné ;
- la licence étrangère de pilote ou une photocopie de celle-ci ;
- le carnet de vol ou document équivalent ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale valide
- une pièce d'identité ou passeport en état de validité;
- une (01) photo d'identité récente ;
- l'attestation de compétences linguistiques en français et/ou en anglais pour l'usage dans les communications radiotéléphoniques ;
- le rapport de contrôle de compétences satisfaisant pour la licence correspondante et les qualifications sollicitées correspondant aux privilèges de la licence détenue sous la supervision d'un examinateur désigné ou un inspecteur en vol de l'ANAC.



- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Le postulant doit satisfaire à un test de réglementation (droit aérien, météorologie, les procédures opérationnelles, radiotéléphonie le cas échéant) avec un score minimum de réussite de 75 %.

Conversion de licence de pilote

Dossier à fournir pour la conversion d'une licence étrangère de pilote en licence de pilote privé Burkinabé

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné ;
- la dernière validation étrangère de pilote ou une photocopie de celle-ci ;
- présentation du carnet de vol ou document équivalent ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale de classe 2 valide délivré par un médecin examinateur désigné par l'ANAC ;
- la pièce d'identité nationale ou le passeport en état de validité)
- une (01) photo d'identité récente ;
- le casier judiciaire de moins de trois mois ;
- l'attestation de compétences linguistiques en français et/ou en anglais pour l'usage dans les communications radiotéléphoniques ;
- le rapport de contrôle de compétences satisfaisant pour la licence correspondante et les qualifications afférentes aux privilèges de la licence détenue sous la supervision d'un examinateur désigné ou un inspecteur en vol de l'ANAC.
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la conversion de licence étrangère de pilote privé;

NB : Le postulant doit satisfaire à un test de réglementation (droit aérien, météorologie, les procédures opérationnelles, radiotéléphonie) avec un score minimum de réussite de 75 %.

**Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère PPL/IR, CPL, CPL/IR et ATPL, antérieurement validée au Burkina Faso**

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné ;
- la dernière validation étrangère de pilote ou une photocopie de celle-ci ;
- le carnet de vol ou document équivalent (avoir effectué 200 heures de vol sur des aéronefs immatriculés au Burkina Faso) ;
- la pièce d'identité nationale ou passeport en état de validité
- une (01) photos d'identité récentes ;
- le casier judiciaire de moins de trois mois ;
- le certificat de nationalité ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale de classe correspondante valide délivré par un médecin examinateur désigné par l'ANAC ;
- l'attestation de compétences linguistiques en français et/ou en anglais pour l'usage dans les communications radiotéléphoniques ;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la conversion de licence étrangère de pilote.

NB : Le postulant doit satisfaire à un test de réglementation (droit aérien, météorologie, les procédures opérationnelles, radiotéléphonie) avec un score minimum de réussite de 75 %.

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de Technicien de Maintenance d'Aéronefs (TMA)

- le formulaire de demande de validation dûment renseigné ;
- la licence étrangère ou la copie de celle-ci ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité ;
- une (01) photos d'identité récentes (moins de 6 mois) ;
- la preuve de l'expérience requise par la présentation des travaux effectués ;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise.



NB : Le postulant doit satisfaire à un test de réglementation (droit aérien, exigences de navigabilité applicables à la certification et au maintien de la navigabilité, organismes et procédures approuvés d'entretien, performances humaines).

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère de technicien de maintenance d'aéronefs

- le formulaire de demande de conversion dûment rempli ;
- la licence étrangère (ou la dernière validation Burkinabé de la licence étrangère) de TMA ou la copie de celle-ci ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité)
- une (01) photos d'identité récentes (moins de 6 mois) ;
- la preuve de l'expérience requise par la présentation des travaux effectués ;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise..

NB : Le postulant doit satisfaire à un test de réglementation (droit aérien, exigences de navigabilité applicables à la certification et au maintien de la navigabilité, organismes et procédures approuvés d'entretien, performances humaines).

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère d'Agent Technique d'Exploitation (ATE) :

- le formulaire de demande de validation dûment renseigné ;
- la licence étrangère d'ATE ou la copie de celle-ci ;
 - la pièce d'identité ou le passeport en état de validité)
- un (01) photos d'identité récentes (moins de 6 mois) ;
- la preuve de l'expérience requise par la présentation des travaux effectués ;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Le postulant doit obtenir au moins 75 % de réussite au test de réglementation (droit aérien, exigences d'exploitation, performances humaines).

**Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère d'Agent Technique d'Exploitation**

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné ;
- la licence étrangère d'ATE ou la copie de celle-ci ;
 - la pièce d'identité ou le passeport en état de validité ;
- un (01) photo d'identité récente ;
- la preuve de l'expérience requise par la présentation des travaux effectués ;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL);
- les frais afférant à la conversion de licence étrangère d'ATE.

NB : Le postulant doit obtenir au moins 75 % au test de réglementation (droit aérien, exigences d'exploitation, performances humaines).

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne

Les licences étrangères de contrôleur de la circulation aérienne ne sont pas validées au Burkina Faso.

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne

- la licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mental approprié et valide ;
- le carnet de suivi du contrôleur de la circulation aérienne ;
- un (01) photo d'identité récente ;
- l'attestation ou les attestations de qualification ;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise.

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère de Membre d'Equipage de Cabine (CC)

- le formulaire de demande de validation dûment renseigné ;
- la licence étrangère de CC ou la copie de celle-ci ;



- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité ;
- une (01) photos d'identité récentes (moins de 6 mois);
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale valide délivré par l'État contractant qui a délivré la licence du postulant ;
- la preuve de l'expérience requise
- le relevé de note de l'épreuve de natation satisfaisante sous la supervision d'un agent du service des licences du personnel;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Le postulant doit obtenir au moins 75 % de réussite au test de réglementation (droit aérien, réglementation afférant au MEC, performances humaines).

Dossier à fournir pour la conversion des licences de membre d'équipage de cabine

- le formulaire de conversion de licence étrangère de CC dûment renseigné ;
- la licence étrangère de CC ou la copie de celle-ci ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale de classe correspondante valide délivré par un médecin examinateur désigné par l'ANAC ;
- la preuve de l'expérience requise ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité ;
- une (01) photos d'identité récentes ;
- le relevé de note de l'épreuve de natation sous la supervision d'un agent du service des licences du personnel;
- la preuve de l'authenticité de la licence (demande faite par le service PEL).
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Le postulant doit obtenir au moins 75 % de réussite au test de réglementation (droit aérien, réglementation afférant au MEC, performances humaines).

**Dossier à fournir pour la conversion de titres militaires en titres civils par la prise en compte de l'expérience militaire (pilote/technicien de maintenance)**

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale de classe correspondante valide délivré par un médecin examinateur désigné par l'ANAC ;
- la décision de l'armée de l'air prouvant son statut de personnel aéronautique militaire ; ou un diplôme d'une école militaire ;
- la pièce d'identité officielle délivrée par l'autorité de l'armée de l'air ou une pièce équivalente pour démontrer qu'il a appartenu aux forces armées ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité ;
- une photo d'identité récente ;
- le carnet de vol ou la liste des travaux effectués, certifié par les autorités compétentes ou un document équivalent attestant le nombre d'heures de vol sur aéronef militaire (le cas échéant)
- le document officiel de l'armée de l'air attestant qu'il a assumé la fonction de pilote commandant de bord (si requis) ;
- Preuve justifiant que l'intéressé a passé avec succès un contrôle de compétences relatif à la licence demandée avec un examinateur désigné ANAC;
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Le postulant doit obtenir au moins 75 % de réussite au test de réglementation (droit aérien, réglementation afférant, performances humaines).

CHAPITRE 5 : LICENCES ET QUALIFICATIONS DU PERSONNEL AUTRES QUE LES MEMBRES D'EQUIPAGE DE CONDUITE**Licences de Technicien de Maintenance d'Aéronef (TMA)****Dossier à fournir pour la délivrance de la licence de TMA :**

- le formulaire de demande de délivrance dûment renseigné ;
- la licence de TMA en état de validité (qualification ou catégorie additionnelle);
- le(s) copie(s) légalisée(s) du (des) diplômes de TMA ;



- le rapport de test de connaissance (si applicable);
- les attestations ou certificats des différentes qualifications, délivrés par un organisme agréé ;
- le certificat de résidence datant de moins de trois mois (si applicable) ;
- le casier judiciaire datant de moins de trois ;
- la liste des travaux effectués, certifié par les autorités compétentes ou un document équivalent attestant l'expérience sur aéronef ;
- la photocopie de la pièce d'identité ou le passeport en état de validité;
- un (01) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Le postulant doit satisfaire à un test de réglementation (droit aérien, exigences de navigabilité applicables à la certification et au maintien de la navigabilité, organismes et procédures approuvés d'entretien, performances humaines) ;

Dossier à fournir pour le renouvellement de la licence TMA et qualifications associées

- le formulaire de demande de renouvellement dûment renseigné
- la liste des travaux effectués, certifiée par les autorités compétentes ou un document équivalent ;
- l'attestation de maintien de compétence (facteurs humains) délivrée par l'AMO ;
- la déclaration de recette de l'ANAC des frais afférant à la licence requise.

Dossier à fournir pour la validation de licence étrangère (TMA)

- Le formulaire de demande de validation dûment renseigné ;
- La licence étrangère ou la copie de celle-ci ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité);
- un (01) photos d'identité récentes (moins de 6mois) de même tirage;
- la liste des travaux effectués, certifiés par les autorités compétentes ou un document équivalent ;
- les frais afférant à la licence requise.

**Dossier à fournir pour la Conversion de licence étrangère TMA**

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné;
- la licence étrangère (ou la dernière validation Burkinabé de la licence étrangère) de TMA ou la copie de celle-ci ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité)
- un (01) photo d'identité récente ;
- la liste des travaux effectués, certifiés par les autorités compétentes ou un document équivalent
- les frais afférant à la licence requise.

Dossier à fournir pour la délivrance de licence de TMA et qualification associée sur la base de l'expérience militaire

- le formulaire de demande de délivrance dûment renseigné ;
- une décision de l'armée de l'air prouvant son statut de personnel aéronautique militaire ; ou
- les copies des diplômes d'écoles militaires ;
- l'(les) attestation(s) de qualification de type obtenue(s) ;
- la pièce d'identité officielle délivrée par l'autorité de l'armée de l'air ou une pièce équivalente pour démontrer qu'il a appartenu aux forces armées ;
- la pièce d'identité civile ou le passeport en état de validité;
- une photo d'identité récente;
- Le casier judiciaire datant de moins de trois mois (si applicable);
- le certificat de nationalité (original) (si applicable);
- la liste des travaux effectués, certifiés par les autorités compétentes ou un document équivalent.
- les frais afférant à la licence requise.

NB : Réussit à un test de règlementation (droit aérien, exigences de navigabilité applicables à la certification et au maintien de la navigabilité, organismes et procédures approuvés d'entretien, performances humaines;

**Licences d'Agent Technique d'Exploitation (ATE)****Dossier à fournir pour la délivrance de licence ATE**

- le formulaire de demande de délivrance dûment renseigné;
- la copie légalisée du diplôme d'ATE
- un rapport de test de connaissance (si applicable);
- l'attestation de formation opérationnelle délivrée par l'exploitant;
- l'attestation de reconnaissance de ligne effectuée dans le cockpit délivrée par l'exploitant ;
- les attestations des différentes formations réglementaires ;
- la copie de la pièce d'identité ou du passeport en état de validité;
- une (1) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la délivrance de la licence ATE.

Dossier à fournir pour le renouvellement de la licence d'ATE

- le formulaire de demande de renouvellement dûment renseigné
- le justificatif des travaux effectués sous la supervision d' un ATE désigné ;
- l'attestation de maintien de compétence dans l'exploitation ;
- la déclaration de recette de l'ANAC des frais afférant au renouvellement de la licence.

Dossiers à fournir pour la validation de licence étrangère d'ATE :

- le formulaire de demande de validation dûment renseigné ;
- la licence étrangère d'ATE ou la copie de celle-ci ;
- la pièce d'identité ou le passeport en état de validité);
- un (1) photos d'identité récentes;
- la liste des travaux effectués, certifiés par les autorités compétentes ou un document équivalent ;
- une attestation d'adaptation aux procédures de l'exploitant ;
- les frais afférant à la validation de licence étrangère d'ATE.

**Dossiers à fournir pour la conversion de licence étrangère d'ATE**

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné ;
- la licence étrangère (ou la dernière validation Burkinabé de la licence étrangère) d'ATE ou la copie de celle-ci ;
- la liste des travaux effectués, certifiés par les autorités compétentes ou un document équivalent ;
- les frais afférant à la validation de licence étrangère d'ATE.

Dossier à fournir pour la délivrance de la qualification d'instructeur/Examineur d'Agent Technique d'Exploitation (ATE)

- une copie de la licence d'ATE ;
- une copie de l'attestation de stage/séminaire d'instructeur de l'exploitant ;
- une copie de l'attestation de contrôle de compétence réglementaire ;
- une copie de l'attestation de contrôle de compétence réglementaire ;
- une lettre de proposition d'instructeur de l'exploitant.
- les frais afférant à la qualification d'instructeur ATE.

Dossier à fournir pour la prorogation/renouvellement d'une autorisation d'instructeur/examineur d'ATE

- une copie de l'attestation de stage de recyclage d'instructeur/examineur de l'exploitant;
- le justificatif d'au moins cinq supervisions d'ATE titulaire ou stagiaire ;
- une copie de l'attestation de contrôle de compétence réglementaire ;
- une lettre de proposition d'instructeur de l'exploitant.
- les frais afférant à la prorogation/renouvellement d'une autorisation d'instructeur/examineur d'ATE

5.3 Carte d'élève contrôleur de la circulation aérienne.

- le formulaire de demande de délivrance dûment renseigné;
- l'attestation médicale de classe 3 en état de validité;



- la copie de la pièce d'identité ou fiche d'état civil (original requis pour vérification);
- le casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- la copie légalisée du diplôme de contrôleur de la circulation aérienne obtenu auprès d'un organisme de formation agréé par l'ANAC;
- une (1) photo d'identité récente;
- l'attestation de compétences linguistiques en anglais ;
- les frais afférant à la délivrance de la carte d'élève contrôleur de la circulation aérienne.

NB : À l'expiration d'une carte d'élève contrôleur de la circulation aérienne, le postulant peut présenter une demande en vue d'obtenir une nouvelle carte.

Licence de Contrôleur de la Circulation Aérienne (ATC)

Dossiers à fournir pour la délivrance de licence d'ATC

- le formulaire de demande de délivrance dûment renseigné;
- l'attestation médicale de classe 3 en état de validité;
- la copie de la carte d'élève contrôleur de la circulation aérienne stagiaire ;
- la copie du diplôme de contrôleur de la circulation aérienne ;
- les attestations ou certificats des différentes qualifications requises ;
- la copie de la pièce d'identité ou du passeport en état de validité;
- une (1) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la délivrance de la licence d'ATC.

Dossier à fournir pour la prorogation de la licence d'ATC:

- le formulaire de demande de prorogation dûment renseigné;
- l'attestation médicale de classe 3 en état de validité;
- une attestation ou un certificat d'évaluation de compétence effectué par un examinateur désigné par l'ANAC ;
- le carnet de suivi du contrôleur de la CA signé par l'employeur (autorité ATS) attestant que le postulant à exercer de manière continue les privilèges de sa licence pendant, au moins, les six (6) mois précédant sa demande de renouvellement ;



- l'attestation d'évaluation de compétences linguistiques en anglais ;
- les frais afférant à la prorogation de la licence d'ATC.

Dossier à fournir pour le renouvellement de la licence et qualifications ATC:

- le formulaire de demande de renouvellement dûment renseigné ;
- une copie de la dernière attestation de maintien de compétences ;
- une copie de l'attestation médicale de classe 3 en état de validité ;
- la ou les attestations de qualifications délivrées par un examinateur désigné par l'ANAC ;
- l'attestation d'évaluation de compétences linguistiques en anglais ;
- les frais afférant au renouvellement de la licence ou de la qualification d'ATC.

Validation de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne Les licences étrangères de contrôleur de la circulation aérienne ne sont pas validées au Burkina Faso.

Dossier à fournir pour la conversion de licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne (ATC)

- le formulaire de demande de conversion dûment renseigné
- une copie de la licence étrangère de contrôleur de la circulation aérienne ;
- une copie du certificat médical d'aptitude physique et mental approprié et valide ;
- le carnet de suivi du contrôleur de la circulation aérienne ;
- deux (2) photos d'identité récentes (moins de 6 mois) de même tirage ;
- une copie de l'(les) attestation(s) de qualification ;
- les frais afférant à la conversion de la licence étrangère d'ATC.

Dossier à fournir pour la délivrance initiale d'une qualification d'instructeur de contrôleur de la circulation aérienne

- le formulaire de demande dûment renseigné ;
- la copie de la licence de contrôleur de la circulation aérienne ;



- une copie de l'attestation de qualification d'instructeur ATC ;
- l'attestation d'évaluation des compétences linguistiques en anglais ;
- une lettre/note de confirmation d'instructeur délivrée par l'employeur ;
- Une (01) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la délivrance.

Dossiers à fournir pour la prorogation / le renouvellement d'une qualification d'instructeur de contrôleur de la circulation aérienne

- le formulaire de demande dûment renseigné ;
- une copie de la licence;
- le justificatif des instructions effectuées dans les 12 derniers mois précédant la demande de prorogation ou de renouvellement;
- l'attestation de stage de recyclage ;
- l'attestation d'évaluation des compétences linguistiques en anglais ;
- Une (01) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la prorogation/renouvellement de qualification d'instructeur ATC

Dossiers à fournir pour la délivrance initiale d'une autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne

- le formulaire de demande dûment renseigné ;
- la copie de la licence;
- la copie de l'attestation de confirmation d'instructeur ;
- l'attestation d'évaluation des compétences linguistiques en anglais ;
- l'attestation de réussite au stage de formation de base d'examineur ;
- une (01) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne.

Dossiers à fournir pour la Prorogation / le renouvellement d'une autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne

- le formulaire de demande dûment renseigné ;



- le justificatif des contrôles effectués dans les 12 derniers mois précédant la demande de prorogation ou de renouvellement ;
- l'attestation de stage de recyclage d'instructeur ;
- l'attestation d'évaluation des compétences linguistiques en anglais ;
- une (01) photo d'identité récente ;
- la copie de la licence;
- les frais afférant à la prorogation/renouvellement de l'autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne.

Licence de Membre d'Equipage de Cabine (CCM)

Dossier à fournir pour la délivrance d'une licence CCM

- le formulaire de demande de licence dûment renseigné ;
- l'attestation médicale de classe 2 en état de validité ;
- la copie du Certificat de Sécurité et Sauvetage (CSS) d'un organisme de formation agréé par l'ANAC ;
- les certificats d'aptitude aux épreuves théoriques et pratiques;
- l'attestation de formation opérationnelle délivrée par l'exploitant (60 heures de vol);
- une copie de la pièce d'identité ou dupasseport ;
- Une (01) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la délivrance de licence de membre d'équipage de cabine.

Dossiers à fournir pour le renouvellement de la licence (CCM)

- le certificat médical d'aptitude physique et mental de classe 2 valide ;
- l'attestation de stage de recyclage pour le renouvellement de licences;
- Une (01) photo d'identité récente ;
- les frais afférant à la validation de licence étrangère de membre d'équipage de cabine.

Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification d'instructeur de membre d'équipage de cabine :

- une copie de la décision de nomination de chef de cabine ;
- une lettre de proposition d'instructeur de l'exploitant ;



- une copie de l'attestation de stage d'instructeur ;
- une copie de la licence.
- les frais afférant à la délivrance de la qualification instructeur de membre d'équipage de cabine.

Dossier à fournir pour la prorogation/renouvellement de la qualification d'instructeur de membre d'équipage de cabine:

- le justificatif que le postulant a effectué au moins deux instructions au sol ou en vol durant la dernière année de validité de la qualification d'instructeur de membre d'équipage de cabine ;
- une copie de l'attestation de stage/séminaire de recyclage accepté par l'ANAC pendant la période de validité de la qualification d'instructeur ;
- une copie de la licence;
- une lettre de proposition d'instructeur de l'exploitant.
- les frais afférant à la prorogation/renouvellement de la qualification d'instructeur de membre d'équipage de cabine

CHAPITRE 6 : QUALIFICATION D'INSTRUCTEUR

Instructeur de vol (FI)

Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification d'instructeur de vol

- une demande de délivrance de qualification d'instructeur ;
- une copie de la licence ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale approprié;
- une attestation de formation d'instructeur ;
- une copie du carnet de vol ou autres documents acceptables confirmant l'expérience du postulant ;
- une pièce d'identité ou passeport;
- la lettre de proposition d'instructeur de l'exploitant ;
- les frais afférant à la délivrance de la qualification instructeur;

**Dossier à fournir pour la prorogation d'une qualification FI**

- une demande de prorogation de la qualification d'instructeur ;
- les justificatifs de 2 des 3 conditions suivantes :
 - le nombre d' heures d'instruction sur la catégorie d'aéronef approprié pendant la période de validité de la qualification en tant que FI (copies du carnet de vol) ;
 - la copie de l'attestation de recyclage d'instructeur de vol durant la période de validité de la qualification FI ;
- une copie de l'attestation de réussite à l'épreuve pratique d'aptitude ;
- les afférant à la prorogation de la qualification FI.

Dossier à fournir pour le renouvellement d'une qualification FI :

- une copie de l'attestation de stage/séminaire de recyclage ;
- une copie de l'attestation de contrôle de compétence d'instructeur.
- les afférant au renouvellement de la qualification FI.

Instructeur de qualification de type (TRI)**Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification TRI**

- une demande de délivrance de qualification d'instructeur ;
- une copie de la licence ;
- le certificat médical d'aptitude physique et mentale approprié;
- une attestation de formation d'instructeur ;
- une copie du carnet de vol ou autres documents acceptables confirmant l'expérience du postulant
- une pièce d'identité ou passeport;
- la lettre de proposition d'instructeur de l'exploitant ;
- une copie d'attestation de formation TRI ;
- une copie de l'attestation de contrôle de compétence ;
- les frais afférant à la délivrance de la qualification ;

Dossier à fournir pour une prorogation d'une qualification TRI(A)

- une demande de prorogation de la qualification d'instructeur ;
- le justificatif de l'une des 3 conditions suivantes :



- instruction sur simulateur ou exercice en vol ;
- une formation de remise à niveau d'instructeur en tant que TRI auprès d'un ATO;
- une évaluation de compétences.
- les frais afférant à la prorogation de la qualification TRI.

Dossier à fournir pour une prorogation d'une qualification TRI(H)

- une demande de prorogation de la qualification d'instructeur ;
- les justificatifs de 2 des 3 conditions suivantes :
- 50 heures d'instruction sur simulateur ou envol ;
- une formation de remise à niveau d'instructeur en tant que TRI auprès d'un ATO;
- une évaluation de compétences.
- les frais afférant à la prorogation de la qualification TRI.

Dossier à fournir pour le renouvellement d'une qualification TRI

- une demande de renouvellement de la qualification d'instructeur ;
- la preuve de l'expérience durant les 12 derniers mois précédant l'introduction de la demande ;
- la preuve du suivi d'un cours de mise à niveau TRI auprès d'un ATO ;
- la preuve de l'évaluation de compétence d'instructeur.
- les frais afférant au renouvellement de la qualification FI.

Instructeur de qualification de classe CRI**Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification d'instructeur de qualification de classe pour avions monomoteurs/multimoteurs :**

- une attestation de formation approuvée (ATO) ;
- une attestation de réussite à l'épreuve pratique d'aptitude ;
- une copie de carnet de vol arrêté ;
- les frais afférant à la délivrance de la qualification.

Dossier à fournir pour la prorogation/renouvellement d'une qualification d'instructeur de qualification de classe



- le justificatif d'instruction en vol dans le rôle d'un CRI au cours des 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification de classe ;
- une attestation de cours de recyclage en tant que CRI dans un organisme de formation approuvée ;
- une attestation de réussite d'évaluation de compétence.
- les frais afférant au renouvellement/prorogation de la qualification

Instructeur de qualification de vol aux instruments IRI**Dossier à fournir pour la délivrance d'une qualification IRI**

- un justificatif des heures de vol en IFR ;
- un justificatif des heures de vol en tant que CDB ;
- une attestation de cours de formation d'IRI
- les frais afférant à la délivrance de la qualification.

Dossier à fournir pour la prorogation/ le renouvellement d'une qualification IRI Voir § 6.1.2 et 6.1.

Instructeur sur entraîneur synthétique de vol SFI**Dossier à fournir pour la délivrance de la qualification d'instructeur sur entraîneur synthétique de vol**

- la copie de la licence ;
- l'attestation de contrôle de compétence ;
- le justificatif de l'expérience en tant que observateur (aéronef multipilote) ;
- le justificatif de l'expérience en tant que observateur (aéronef monopilote) ;
- le justificatif de l'expérience en tant que CDB (aéronef multipilote)
- l'attestation de cours de formation SFI.
- les frais afférant à la délivrance de la qualification.

Dossiers à fournir pour la prorogation d'un SFI

- une demande de prorogation de la qualification d'instructeur ;
- les justificatifs de 2 des 3 conditions suivantes :



- 50 heures en tant qu'un instructeur ou examinateur sur simulateur ;
- participation à un séminaire de recyclage en tant que SFI dans un ATO ;
- une évaluation de compétences.
- les frais afférant à la prorogation de la qualification SFI.

Dossiers à fournir pour le renouvellement d'un SFI

- une demande de renouvellement de la qualification d'instructeur ;
- l'expérience en tant qu'un instructeur ou examinateur sur simulateur ;
- le justificatif de la participation à un séminaire de recyclage en tant que SFI dans un ATO ;
- l'attestation de l'évaluation de compétences ;
- les frais afférant à la prorogation de la qualification.

CHAPITRE 7 : AUTORISATION D'EXAMINATEUR**Dossier à fournir pour la délivrance d'une autorisation d'examineur de pilote**

- le formulaire de demande dûment renseignée ;
- une copie de la licence ;
- la preuve de la qualification ;
- le justificatif de la participation à un cours/réunion de standardisation ;
- une copie du carnet de vol ou autres documents acceptables confirmant l'expérience du postulant ;
- la preuve du contrôle de compétence par un inspecteur/examineur désigné de l'autorité ;
- la lettre de proposition d'examineur de l'exploitant ;
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation.

Dossier à fournir pour la prorogation d'une autorisation d'examineur de pilote

- le justificatif de la conduite d'au moins 2 épreuves pratiques, contrôles de compétences ou évaluations de compétences chaque année;



- le justificatif de la participation à un stage de remise à niveau d'examineur organisé par l'autorité compétente ou par un ATO agréée ;
- le justificatif de supervision d'une épreuve pratique par un inspecteur de l'autorité compétente ou par un examinateur désigné par l'autorité ;
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation.

Dossier à fournir pour le renouvellement d'une autorisation d'examineur de pilote :

- le justificatif de la participation à un stage de remise à niveau d'examineur organisé par l'autorité compétente ou par un ATO agréée ;
- le justificatif de supervision d'une épreuve pratique par un inspecteur de l'autorité compétente ou par un examinateur désigné par l'autorité ;
- la déclaration de recette de l'ANAC afférant à la délivrance de l'autorisation.

Dossier à fournir pour la délivrance d'une autorisation d'examineur de contrôleur de la circulation aérienne

- la copie de la licence de contrôleur de la circulation aérienne ;
- l'attestation de l'évaluation de la compétence en anglais aéronautique ;
- l'attestation de stage de formation de base d'examineur,
- la lettre de confirmation de l'employeur ;
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation.

Dossier à fournir pour la prorogation / renouvellement d'une autorisation de contrôleur de la circulation aérienne

- la copie de la licence ;
- le justificatif d'au moins deux contrôles effectués dans les 12 derniers mois précédant la demande de prorogation ou de renouvellement ;
- l'attestation de l'évaluation de la compétence en anglais aéronautique.
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation.

Dossier à fournir pour la délivrance d'une autorisation d'examineur de membre d'équipage de cabine

- la lettre de proposition de d'examineur de l'exploitant ;
- l'attestation de formation d'instructeur de membre d'équipage de cabine ;



- le justificatif d'expérience en tant qu'instructeur ;
- l'attestation de participation à un séminaire de standardisation d'examineur.
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation.

Dossier à fournir pour la prorogation / renouvellement d'une autorisation d'examineur de membre d'équipage de cabine :

- le justificatif de la conduite d'au moins 2 évaluations dans les 12 derniers mois précédant la date de péremption de l'agrément précédent ;
- le justificatif de la participation à un séminaire de standardisation d'examineur ;
- les frais afférant à la délivrance de l'autorisation.

Délai de traitement des dossiers de licences

- a) Le délai de traitement des dossiers de demande de renouvellement des licences est de 72 heures jours ouvrés et de 45 jours minimum pour les dossiers de demande de délivrance, conversion et validation des licences.
- b) Les licences dont la validité est conditionnée par la validité du dernier simulateur doit être fait dans un centre agréé par l'autorité de délivrance de la licence ou par l'ANAC du Burkina Faso.

CHAPITRE 8 : AGREMENT D'ORGANISME DE FORMATION AERONAUTIQUE**Dossiers à fournir pour l'approbation d'un organisme de formation aéronautique**

- Une demande d'agrément renfermant entre autre :
 - le nom et l'adresse de l'organisme ;
 - la structure organisationnelle ;
 - le dirigeant responsable désigné ;
 - les qualifications des instructeurs et du personnel clé ;
 - la description des installations, y compris les classes, les salles de briefing et les installations opérationnelles ;
 - les installations de maintenance (le cas échéant) ;
 - la liste des types d'aéronefs ou des simulateurs d'entraînement au vol si applicable;
 - la description des programmes de formation, y compris les manuels, les programmes d'enseignement, les plans de cours et les didacticiels ;



- la procédures et documentation ;
- la description du système d'assurance de la qualité ;
- la liste des lieux ou des aéroports d'où les vols d'instruction peuvent généralement décoller si applicable.
- Un manuel administratif;
- Un manuel de formation;
- Un manuel d'opérations;
- Documents financiers attestant les ressources financières



	BROCHURE D'INFORMATION	POR03-BRO-01-A
	PEL	Date : 01/03/2019
		Page 39 sur 41

formulaire, check-list, autorisations et aides de travail

**Liste des formulaires, check-list et autorisations**

CODE	INTITULE	DATE
POR03-FOM-01-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE DE STAGIAIRE PPL(A)	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-02-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE PPL, CPL , ATPL, FE, FN	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-03-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE DE TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'AERONEF	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-04-B	FORMULAIRE DE DEMANDE LICENCE DU PERSONNEL NAVIGANT DE CABINE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-05-B	FORMULAIRE DE LICENCE D'AGENT TECHNIQUE D'EXPLOITATION	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-06-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUELLEMNT PPL, CPL , ATPL, FE, FN	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-07-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUELLEMNT DE LICENCE DE TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'AERONEFS	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-08-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENOUELLEMENT DE LICENCE DU PERSONNEL NAVIGANT DE CABINE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-09-B	FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION DE QUALIFICATION DE TYPE/CLASSE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-10-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE VALIDATION PPL, CPL , ATPL, FE, FN	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-11-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE VALIDATION DE LICENCE DE TECHNICIEN DE MAINTENANCE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-12-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE VALIDATION DE LICENCE DU PERSONNEL NAVIGANT DE CABINE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-13-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROROGATION PPL, CPL , ATPL, FE, FN	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-14-B	FORMULAIRE DE DEMANDE/RENOUELLEMENT D'AUTORISATION DE MEDECIN EXAMINATEUR AERONAUTIQUE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-15-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE DE STAGIAIRE DE CONTROLEUR DE LA CIRCULATION AERIEENNE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-16-B	FORMULAIRE DE DEMANDE DE DELIVRANCE, PROROGATION, RENOUELLEMENT DE LA LICENCE DE CONTROLEUR DE LA CIRCULATION AERIEENNE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-17-B	FORMULAIRE DE CANDIDATURE AGREMENT OFA LAPL, PPL	Rév-01-Mars-2019
POR03-FOM-18-B	FORMULAIRE DE CANDIDATURE AGREMENT OFA CPL, MPL, ATPL	Rév-01-Mars-2019

**BROCHURE D'INFORMATION****POR03-BRO-01-A****PEL**

Date : 01/03/2019

Page **41** sur **41**

POR03-CER-01-B	CERTIFICAT MEDICAL	Rév-01-Mars-2019
POR03-FIC-02-B	FICHE D'EVALUATION DE DOSSIER DE CARTE DE STAGIAIRE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FIC-01-B	FICHE D'EVALUATION DE DOSSIER DE LICENCE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FIC-03-B	FICHE D'EVALUATION DE DOSSIER DE LICENCE CONTROLEUR DE LA CIRCULATION AERIENNE	Rév-01-Mars-2019
POR03-FIC-04-B	FICHE D'EVALUATION DE DOSSIER DE CARTE DE STAGIAIRE CONTROLEUR DE LA CIRCULATION AERIENNE	Rév-01-Mars-2019
POR03-AUT-02-B	AUTHENTIFICATION DE LICENCE	Rév-01-Mars-2019
POR03-AUT-01-B	AUTHENTIFICATION DE LICENCE REPONSE	Rév-01-Mars-2019
POR03-NOT-01-B	NOTIFICATION D'AUDIT OFA	Rév-01-Mars-2019
POR03-CKL-01-B	CHECK-LIST D'AUDIT OFA	REV-01-MARS-2019